

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et de la
jeunesse

Ministère des sports, des jeux olympiques et
paralympiques

ARRÊTÉ

Modifiant l'arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination
au comité social d'administration ministériel de la jeunesse et des sports

**Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et la ministre des sports et des
Jeux olympiques et paralympiques,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L112-1 ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux
d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration
ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements
publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de
l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants du personnel
au comité social d'administration ministériel de la jeunesse et des sports ;

ARRÊTENT

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 6 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

2. Au titre du syndicat général de l'éducation nationale - confédération française démocratique
du travail (Sgen-CFDT) :

Au lieu de :

a) Deux représentants titulaires

Mickaël GUIGNE, Frédéric CUIGNET-ROYER

b) Deux représentants suppléants

Alice HADJOU, Patrice VADIN

Lire :

a) Deux représentants titulaires

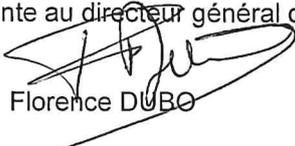
Patrice VADIN, David ORTET

b) Deux représentants suppléants

Frédéric CUIGNET-ROYER, Alice HADJOU

Fait à Paris, le 27 juin 2024

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,
La ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques,
et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines


Florence DUBO